



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 14 février 2022, à dix-neuf heures trente (19h30) par vidéoconférence ;

2. Procès-verbal

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 10 janvier 2022, à dix-neuf heures trente (19h30) par vidéoconférence;
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le vendredi 21 janvier 2022, à midi quinze heures (12h15) par vidéoconférence;

3. Trésorerie

- 3.1 Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois de janvier au montant de 262 617.30 \$ et 19 875.20 \$ en salaire;
- 3.2 Adoption de l'offre du soumissionnaire La Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes pour un emprunt de 785 500 \$ par un emprunt en vertu des règlements numéros 227-356 et 359;
- 3.3 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets au montant de 785 500 \$ qui sera réalisé le 22 février 2022;
- 3.4 Demande d'ouverture d'un prêt à demande temporaire au montant de 350 000 \$ à la Caisse du Fleuve et des Montagnes pour le règlement d'emprunt # 366 pour l'acquisition de la résidence Au Gré du temps;
- 3.5 Demande d'ouverture d'un prêt à demande temporaire au montant de 390 000 \$ à la Caisse du Fleuve et des Montagnes pour le règlement d'emprunt # 369 pour des dépenses en immobilisations (parapluie);
- 3.6 Dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers, et ce, dans les municipalités de moins de 100 000 habitants, les municipalités régionales de comté (MRC), les communautés métropolitaines ainsi que dans les régies intermunicipales;

4. Voirie et infrastructures

- 4.1 Résolution confirmant l'engagement du conseil municipal afin d'améliorer les étangs aérés en 2023;

- 4.2 Égout rue St-Édouard – acceptation de l’offre de service de SNC-Lavalin inc. au montant de 12 381.44 \$ (plus taxes) pour la Caractérisation des sols Phase II dans le projet de raccordement des égouts sur la rue St-Édouard;
- 4.3 Étang Aérés - acceptation de l’offre de service de Sani-Charlevoix pour les travaux de vidanges des boues de l’étang numéro #1;
- 4.4 Eau potable – Acceptation de la soumission de Véolia au montant de 7 788.00 \$ (plus taxes) pour le remplacement de l’analyseur de chlore du puits situé sur la rue St-Édouard;

5. Incendie et sécurité publique

- 5.1 Adoption du Programme spécifique pour l’inspection, l’entretien et le remplacement des équipements de protection individuelle;
- 5.2 Camion incendie – autorisation de débiter les procédures pour la préparation du devis et des appels d’offres pour l’achat et la conception du futur camion incendie;

6. Urbanisme

- 6.1 Mandat à un agent d’immeuble Re/max pour la vente des terrains;
- 6.2 Résolution pour Hydro-Québec pour le prolongement de la ligne électrique dans le projet de Pierre-Olivier Fortin;
- 6.3 Toponymie - officialisation du nom de la rue « des Montagnes » pour le projet Pierre-Olivier Fortin;

7. Loisirs et culture

- 7.1 Suivi du démarrage dans le projet de revitalisation de Saint-Urbain;

8. Résolution à caractère général

- 8.1 Résolution autorisant madame Claudette Simard, mairesse et monsieur Gilles Gagnon, directeur général à signer le contrat notarié pour l’acquisition de la Résidence du gré du temps;
- 8.2 Renouvellement du contrat des assurances collectives avec la Great-West du 01-03-2022 au 31-03-2023;
- 8.3 Demande d’autorisation de passage et d’affichage temporaire pour le Grand Prix cycliste et le Granfondo de Charlevoix prévu le dimanche 12 juin 2022;

9. Avis de motion

- 9.1 Avis de motion modifiant le règlement numéro 260 dans le but de mettre à jour le règlement municipal sur la stratégie d’économie de l’eau potable;

10. Règlement

- 10.1 Adoption du projet de règlement numéro 375 dans le but de modifier le règlement municipal sur la stratégie d'économie de l'eau potable;
- 10.2 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 374 modifiant le règlement de zonage numéro 151 dans le but de créer une zone pour le nouveau développement résidentiel municipal au cœur du village et de définir les dispositions pour cette zone;

11. Autres

- 11.1 Correspondance :
 -
- 11.2 Affaire nouvelle;
 - 11.2.1
- 11.3 Représentations des membres du conseil;
- 11.5 Période de questions;
- 11.6 Levée de l'assemblée.